

**École élémentaire Les Coteaux du Suzon**  
**Compte-rendu du Conseil d'école du vendredi 22 juin 2018**

Présents :

**Parents élus :** Mme Guéritée, Mme Labbé-Busenhard, Mme Griolet-Coutet, Mme Jullé, Mme Pailharey, Mme Legrand, Mme Marsot.

**Enseignants :** Mme Aubertin, Mme Delmaire-Sizes, Mme Renaud-Fressy, M. Mandrillon, M. Blanchet, M. Mathey.

**Représentante de la Mairie :** Mme Blaya, conseillère municipale.

**DDEN :** Mme Brunet.

**Animatrice du centre de loisirs périscolaires :** Mme Cousot.

Absents excusés : Mme Terrussot, Mme Bredelet, Mme Héloir, Mme François, Mme André-Chenaud, Mme Dos Santos Ferreira.

Ouverture de la séance à 17 h 30.

**Effectifs attendus pour l'année scolaire 2018/2019**

Suite aux inscriptions réalisées à ce jour et aux résultats de la première commission de dérogations pour la rentrée 2018, l'effectif devrait être de 174 élèves : départ de 41 élèves dont 38 CM2 et arrivée de 41 élèves dont 31 CP (maternelle Coteaux du Suzon et autres).

À ce jour 3 dérogations ont été refusées sur les 14 étudiées en commission et 1 en attente de la commission du 3 juillet 2018.

--> Prévisions par niveaux :

31CP – 39CE1 – 34CE2 – 35CM1 – 35CM2 soit 174 élèves

--> Prévisions des classes

Classe	Effectifs/classe	
CP	24	Mme Renaud-Fressy
CP / CE1	21	Mme Aubertin
CE1	25	Mme Delmaire-Sizes
CE2	27	Mme Terrussot
CE2 / CM1	25	M. Mathey
CM1 / CM2	25	M. Blanchet
CM2	27	M. Mandrillon

Nous attirons l'attention sur le fait qu'en fonction d'éventuelles inscriptions d'élèves d'ici au 1er septembre 2018, les répartitions des classes peuvent être modifiées.

La répartition des élèves dans les classes ne sera communiquée que le vendredi 31 août au soir. La rentrée s'effectuera le lundi 3 septembre.

**Fête de carnaval du 09/02/2018**

Cette année notre fête de carnaval a été marquée par la participation à l'opération "sakado" au sein du collège Malraux. Fort de la générosité des familles, nos élèves ont profité du défilé traditionnel pour emporter une grande quantité de vêtements au collège Malraux pour les sans-abris de la région dijonnaise (association SDAT).

Le bénéfice s'élève cette année à 478,49 € (pour rappel celui de 2017 s'élevait à 781,36 € et celui de 2016 s'élevait à 821,24 €). Cet écart de bénéfice correspond à une baisse des recettes.  
Nous remercions les parents qui se sont investis pour le bon déroulement de ce carnaval.

## **Projet fresque : bilan et programme de l'inauguration**

### Bilan :

- Le projet proposé par Cécile Maulini a été respecté aussi bien en termes de contenu que de planning.  
→ les élèves ont découvert, ont appris, ont créé et ont réalisé : c'était l'objectif que nous nous étions fixés. Donc très positif pour nous enseignants. Les enfants semblent très contents de leur œuvre.
- Très grande disponibilité de Cécile.
- Participation active des parents d'élèves et des membres de la commission de quartier pour l'encadrement des élèves et également pour la réalisation.
- De gros problèmes techniques au niveau de la tenue de la couche de peinture blanche.  
→ reprise faite par les services techniques de la mairie malgré quelques difficultés.

Rappel : le budget global est de 15 000 € entièrement pris en charge par la mairie et la commission de quartier.

Nous les remercions donc à ce titre et également pour leur engagement dans la réalisation.

- Proposition : inscrire quelque part sur le mur les auteurs de la fresque - « *Fresque réalisée par l'ensemble des élèves de l'école, l'équipe éducative, des parents d'élèves et des membres de la commission de quartier pilotés par Cécile Maulini, artiste dijonnaise – année scolaire 2017/2018* ».  
Mme Blaya valide avec les services de la mairie la possibilité d'apposer une plaque au mur.

- Le retour des parents ayant participé est positif. Il est noté que certains parents ont trouvé dommage que les enfants n'aient pas pu participer à la dernière partie de la réalisation.  
Ceci est simplement dû au fait que nous ne pouvions pas faire travailler les enfants en hauteur.

Pour information, vous pourrez trouver sur notre site les photos des différentes étapes de la réalisation de la fresque.

### Programme de l'inauguration :

- de 16h05 à 18h00 : les parents auront la possibilité de consulter les travaux préparatoires réalisés par leur enfant.  
→ Ces travaux seront exposés sous le préau et dans la cour de récréation.

L'accès à la fresque sera interdit : les vitres des portes du hall seront recouvertes afin de cacher la vue.

- 18h00 : début de l'inauguration officielle.  
→ diverses prises de parole (M. Mathey, Cécile Maulini, Mme Blaya).  
→ ouverture des portes pour découvrir la fresque.  
→ accès à un diaporama relatant tous les travaux en amont et les étapes de réalisation de la fresque.  
→ vin d'honneur offert par la mairie de Dijon.

## **Fête de l'école du 29/06/2018**

L'essentiel des préparatifs a été effectué. Cette année quelques modifications ont été apportées à l'organisation.

Les jeux nous ont été prêtés par l'Espace Baudelaire venant compléter la traditionnelle pêche à la ligne et le chamboule tout. Pour obtenir un cadeau, les enfants devront jouer à 8 jeux différents comptabilisés sur une carte de jeux achetée 2€.

Des nouvelles animations cette année : 3 ateliers maquillages et 1 atelier tatouage éphémère.  
La restauration s'effectuera par l'achat de tickets, cette année un carnet de 5 tickets pour 3€.

Nous arrêterons les jeux à 18h00 pour laisser place à l'inauguration de la fresque.

### **Les voyages scolaires**

→ Classe de CP Mme Renaud-Fressy : séance cinéma Olympia → « *Dilili à Paris* » le 27 juin 2018.

→ Les classes de CP/CE1 Mme Aubertin et de CE1/CE2 Mme Delmaire-Sizes ont visité le musée du cerf-volant à Perrigny-les-Dijon (21) les 5 et 7 juin 2018.

→ La classe de CM1/CM2 M. Blanchet a réalisé un stage de sortie voile au lac des Settons (58) du 18 au 20 juin 2018.

→ La classe de CE2/CM1 M. Mathey et les 6 élèves CE2 de Mme Delmaire-Sizes ont réalisé un stage de voile à Arc sur Tille (21) les lundi 28 mai, mardi 29 mai et jeudi 31 mai 2018.

→ Les classes de CE2 Mmes Terrussot et Héloir et de CM2 M. Mandrillon ont réalisé un stage de voile à Arc sur Tille (21) les mardi 22 mai, jeudi 24 mai et vendredi 25 mai 2018.

### **Projet de résidence artistique**

Ce projet nous a été proposé par la ville de Dijon, la Minoterie et notre inspection de circonscription.

La résidence artistique est un moment de création pour une compagnie d'artistes dans l'objectif de construire un spectacle ou des parties de spectacle (Belladonna / création 2019).

Le lieu de travail et d'inspiration : notre école

Le thème : entre femme et sorcière (Belladonna)

→ *L'ensemble des interventions propose une plongée dans l'univers des sorcières.*

*Ses manières de bouger, ses transformations physiques, ses pouvoirs, formules magiques, son indispensable balai et sa cuisine extraordinaire seront abordés en mouvement bien sûr, mais également au travers d'autres champs artistiques liés à la création : la musique, les arts plastiques et l'écriture, sans oublier le costume ou les plaisirs culinaires.*

Présence de la compagnie à l'école : 6 jours du lundi 26 novembre au samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018.  
Présence complète sur le temps scolaire et périscolaire.

Public concerné :

- 2 classes de l'école pour la résidence : CE2 (Mme Terrussot) – CM1/CM2 (M. Blanchet).

Le travail avec ces classes s'effectuera durant la matinée. Le reste du temps étant réservé au travail de création du spectacle.

- l'ensemble des classes participera au projet par l'étude du thème dans différents domaines : la danse, les arts plastiques, les œuvres d'art, le théâtre, l'écriture ... en lien avec les interventions IETS, la Minoterie (œuvres, spectacles, rencontres ...).

- des élèves volontaires sur le temps périscolaire 17h/18h30 : pratiques artistiques (arts plastiques)

Planning :

→ de fin mai 2018 (présentation du projet) – fin février (sortie de résidence)

## **Projet *Cmabulle***

Dijon métropole a envoyé dans toutes les écoles dijonnaises un courrier présentant le projet.

Afin de promouvoir les mobilités partagées, Dijon métropole entreprend la mise en œuvre d'une application facilitant la mise en relation des parents d'élèves d'une même école.

### Les objectifs :

- désengorger les abords des établissements en favorisant l'usage des modes actifs (marche à pied, vélo, trottinette ...),
- renforcer la sécurité des enfants, sujet souvent abordé en conseil d'école,
- faire gagner du temps aux parents en leur facilitant l'organisation de leurs déplacements,
- encourager les solidarités et les liens sociaux.

L'application *Cmabulle* propose aux parents de partager les accompagnements des enfants lors des déplacements quotidiens ou ponctuels. Chaque établissement ouvre une « bulle » sécurisée, réservée à ses adhérents et exclusivement accessible aux parents d'élèves concernés.

L'application permet donc de mettre en relation des familles habitant à proximité les unes des autres et dont les enfants fréquentent le même établissement scolaire.

## **Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école**

### Matériel informatique :

Demande faite au service informatique de la mairie de configurer les ordinateurs des classes afin de pouvoir imprimer sur les 3 imprimantes de l'école et sur le photocopieur.

Nous remercions les services de dépannage et d'entretien pour leur efficacité.

## **Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire**

### Fonctionnement :

Mise en place de la communication par mail, à continuer l'an prochain

Restauration scolaire : gros changement sur le service. Les enfants se servent à manger seuls.

++ pour l'autonomie, les enfants mangent plus. Les évaluations chiffrées n'ont pas encore été faites mais il semblerait qu'il y ait moins de gaspillage alimentaire.

La majorité des enfants gère bien leurs quantités même si les plus petits ont encore quelques difficultés à évaluer leur faim.

++ pour les animateurs : plus de temps pour manger, moins de surveillance et plus de dialogue et de communication avec les enfants. 1 animateur en bout de table peut veiller sur 12/18 enfants sans avoir besoin de se déplacer sans cesse.

A améliorer : la notion de partage pour certains reste encore compliquée.

Peu de changements prévus dans l'équipe l'an prochain. Nous changeons de directeur de pôle suite à la restructuration à la ville de Dijon ; Karine part, Belko arrive

### Les activités :

terminées ou en cours : opéra, parade métisse, chorale, théâtre, randonnée, photos

Accompagnement scolaire, étude, kinball, tchouckball, danse africaine, origami

Fête du péri : le 5 juillet sur le thème pyjama : boum + représentation chants et danse + apéro barbecue parents

## Questions diverses

**- Possibilité d'organiser des réunions « parents/profs » comme c'est le cas en collège par exemple.**

Réponse :

*Pour information, le temps de travail des enseignants est réparti entre 24 heures par semaine devant les enfants et 108 heures sur l'année scolaire pour les APC, réunions pédagogiques, formation ... Parmi ces 108h, 4h sont réservées pour les relations avec les familles. 2h sont déjà utilisées lors de la réunion de rentrée en septembre. Il reste donc 2h ... sachant que chaque enseignant consacre beaucoup plus de temps pour les relations avec les familles.*

*Pour recevoir toutes les familles, il faudrait prévoir 4h à raison de 10 min par famille pour une classe de 24 élèves. Sachant qu'avec cette organisation, nous n'aurions plus le temps de revoir les familles au cours de l'année.*

*Nous sommes bien conscients que rencontrer au moins une fois toutes les familles serait un plus mais l'organisation de nos heures ne le permet pas. En effet nous choisissons de consacrer plus de temps avec les familles dont l'enfant en a le plus besoin.*

**- Étude pendant le Tap : nous ne savons pas quel devoir a été fait par l'enfant.**

Réponse :

*L'organisation de cette étude ne permet pas de valider individuellement le travail réalisé par l'enfant.*

*L'année prochaine, nous étudierons la possibilité de noter les devoirs réalisés par les enfants qui ont été aidés plus spécifiquement par l'animatrice.*

**- Possibilité d'organiser un projet artistique/culturel l'année prochaine, sur le temps scolaire (avec peut-être un spectacle ?), suite au succès de la fresque auprès des enfants.**

Réponse :

*Le projet présenté ci-dessus (résidence artistique – compagnie Pernette) répond tout à fait à cette demande.*

*Nous attirons toutefois l'attention sur le fait que des projets de cette envergure ne peuvent être menés chaque année car ils demandent beaucoup de temps et désorganisent l'équilibre des classes.*

*Mme Blaya nous informe d'un projet musical piloté par "La Vapeur". Il s'agit du projet "La Frite", une découverte de la musique électronique. Les écoles de Dijon seront sollicitées pour participer à ce projet.*

**- Rappel par un parent élu d'un incident arrivé lors d'une séance à la piscine.**

Réponse :

*Une réponse sur le déroulement de la séance a été donnée aux parents de l'enfant et les actions mises en place afin que cet incident ne se renouvelle pas.*

La séance est levée à 19h45

Le directeur,  
M. Mathey

L'enseignante,  
Mme Delmaire-Sizes

La secrétaire de séance et parent d'élève,  
Mme Guéritée

